

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

en exercice	9
présents	7
Votants	7
procuration	0

L'an deux mille vingt-cinq le 24 novembre, le Conseil Municipal de VALLORCINE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jérémy VALLAS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal le 20 novembre 2025

<u>Objet</u>
N° 25/09/09
Budget principal
*
Décision modificative n°5

Présents Monsieur Jérémy VALLAS, Monsieur Jean-François DESHAYES, Madame Audrey PENIN, Madame Maryvonne ALVARD, Monsieur Gérard BURNET, Monsieur François COUTAGNE, Madame Dominique ANCEY

Représentés

Absents excusés Mesdames Rachel ROUSSET et Guyonne FOURNIER

Secrétaire de séance Monsieur François COUTAGNE

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57A applicable au budget général,
Vu la délibération n°25/03/12 du 14 avril 2025 adoptant le budget primitif 2025,

Vu la délibération n°25/04/09 du 11 juin 2025 adoptant la décision modificative n°1 du budget principal,

Vu la délibération n°25/05/04 du 30 juin 2025 adoptant la décision modificative n°2 du budget principal,

Vu la délibération n°26/06/03 du 28 juillet 2025 adoptant la décision modificative n°3 du budget principal,

Vu la délibération n°25/08/13 du 7 octobre 2025 adoptant la décision modificative n°4 du budget principal,

Considérant qu'il est nécessaire d'apporter une modification aux crédits votés sur la nature 011 « Charges à caractère général »,

Considérant que cette situation nécessite d'apporter des modifications aux montants des crédits autorisés pour le chapitre concerné, tout en respectant les équilibres budgétaires,

Il convient de procéder aux virements de crédits comme suit :

Envoyé en préfecture le 27/11/2025

Reçu en préfecture le 27/11/2025

Publié le +

ID 074-217402908-20251125-25_09_09-BFINITIF

MONTANT S²LO MONTANT

DÉCISION

MONTANT

CHAPITRE	ARTICLE	LIBELLÉ	MONTANT BUDGET	MONTANT DÉCISION	MONTANT S ² LO MONTANT
011	615231	Voiries	40 000.00€	+ 70 000.00€	110 000.00€
014	739218	Autres prélevements pour reversement de fiscalité	0.00€	+ 30 000.00€	30 000.00€
023	023	Virement à la section d'investissement	655 933.25€	-43 468.00€	612 465.25€
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			56 532.00€		
RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
73	73211	Attribution de compensation	148 999.00€	+27 673.00€	176 672.00€
74	748373	Bâtiments publics	0.00€	+28 859.00€	28 859.00€
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT			56 532.00€		
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT					
21	2112	Terrain de voirie	221 734.37€	-43 468.00€	178 266.37€
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT			-43 468.00€		
RECETTES D'INVESTISSEMENT					
021	021	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	655 933.25€	-43 468.00€	612 465.25€
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT			-43 468.00€		

Le Conseil Municipal, après délibéré et à l'unanimité :

APPROUVE la décision modificative n°5 du budget principal telle qu'indiquée ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré,
Au registre suivent les signatures,
Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
François COUTAGNE



Le Maire,
Jérémy VALLAS



Acte certifié exécutoire le : 27/11/2025
Télétransmis en Préfecture le : 27/11/2025
Notifié ou publié le : 27/11/2025

La présente délibération est transmise à :
Monsieur le Sous-Préfet de Bonneville
Madame le Trésorier de Sallanches